



PROCES-VERBAL DU CONSEIL
Séance du 27 novembre 2014

Etaient présents :

Collège A :

- M. Fabrice BOUQUET
- M. Michael KNORR
- M. Gilles LANCIEN
- Mme Thérèse LEBLOIS (Procuration M. BOUBAKAR)
- M. Hervé MAILLOTTE
- M. Jean-Louis MILLOT

Collège B :

- M. Badr ALAOUI-SOSSE
- M. Jean-Pascal ANSEL
- M. Julien BERNARD (Procuration Mme BOURQUIN-MIGNOT)
- Mme Maryvonne DULMET
- M. Maxime JACQUOT
- M. Abderrazzak KADMIRI (Procuration M. ALAOUI-SOSSE à partir de 15 heures)
- M. Bruno TATIBOUET
- Mme Anne –Véronique WALTER SIMONNET

Collège des IATOS

- Mme Nelly BOTELLA
- M. Christophe COMBE
- M. Jean LACHAT
- Mme Catherine PELLET
- Mme Michèle PETITHORY
- M. Patrice SALZENSTEIN

Collège des usagers

- M. Aïman DILOU
- Mme Amandine EHRHARD
- M. Robin LASSAUGE
- M. Jules WACQUIER

Collège des personnalités extérieures

Membre de droit

- Mme Catherine LACOUR

Excusés :

- M. Lamine BOUBAKAR
- M. Patrick BONTEMPS
- Mme Christine BOURQUIN-MIGNOT
- Mme Sonia CRETIN
- M. Grégorio CRINI
- M. Michel DAGUENET
- Mme Avril DUCHET
- M. Jordan DUFLOT
- Mme Valérie FAUVEZ
- Mme Elisabeth GINER
- Mme Océane HUZ
- Mme Dominique LANDRY
- M. André MARIAGE
- M. Christian SUE
- M. Dominique SCHAUSS
- M. Pascal VAIRAC

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 14 heures.

APPROBATION DU PV DU 16 OCTOBRE 2014

Le procès-verbal de la séance du 16 octobre est approuvé à l'unanimité moins une abstention.

RETOUR SUR CAMPAGNE EMPLOI 2015

Monsieur KADMIRI apporte des précisions et présente les modifications suite à la tenue du conseil d'administration de l'UFC.

BIATSS

L'UFC ne souhaite pas publier le poste ADTRF 20682F de QUALIO qui avait été gelé pendant 2 ans suite à des difficultés budgétaires. Le contrat du personnel contractuel sera prolongé.

Le poste IGR 70098U (disponibilité M. QUESTE) de FEMTO sera publié en concours externe.

M. KADMIRI attire l'attention sur le fait que si le titulaire demande à réintégrer son poste, l'UFR ST devra rendre un poste d'IGR à l'Université, quel qu'il soit. Il ne s'agit pas d'une création.

Le poste TECH 21110W de FEMTO sera publié en concours externe, comme demandé.

Enseignants du 2nd degré

Un poste PRCE Physique-Chimie de l'ESPE est redéployé vers l'UFR ST pour une collègue qui assurait son service à l'UFR.

Un poste de PRAG est redéployé vers l'UFR STGI en échange d'un poste de MCF.

Enseignants Chercheurs

Sans changement hormis le poste de MCF en provenance de l'UFR STGI. Le MCF concerné assurait déjà ses enseignements et sa recherche à l'UFR ST.

Monsieur KADMIRI précise qu'il y aura des nominations d'ATER sur les disponibilités.

BUDGET PREVISIONNEL 2015

Recettes

Monsieur KADMIRI présente les recettes. La dotation a été diminuée de 20000 € qui correspondaient à la dotation du jardin botanique, qui ne sera plus rattaché à l'UFR à compter du 1^{er} janvier 2015 et de 2030 € d'ajustement.

Sur cette dotation, il faut retirer les 53810 € de la contribution 2015 qui n'ont pu être compensés sur les postes non pourvus. Il rappelle que cette somme était de 71309 € lors du dernier conseil.

Se sont ajoutés 1 mois sur poste IGR FEMTO – nomination au 1^{er} février et 5 mois poste ADT vacant au 1^{er} avril qui ne sera pourvu qu'au 1^{er} septembre.

La dotation pour les cours complémentaire est identique à celle de l'année précédente. Elle n'est pas réajustée en fonction des effectifs.

A la rentrée dernière, 3 groupes supplémentaires ont été créés en 1^{ère} année.

Cette enveloppe est destinée au paiement des heures mais également des charges à payer.

M. ALAOUI-SOSSE demande si le dispositif d'aide à la réussite est reconduit.

M. BERNARD fait remarquer que le nombre d'heures a diminué cette année, avec un passage de 391 à 331 heures.

M. KADMIRI répond que le nombre d'heures de cette année sera maintenu sauf si les enseignants ne souhaitent pas assurer ces heures.

M. JACQUOT souhaiterait connaître l'impact de ces heures sur les taux de réussite. Les étudiants se plaignent d'avoir trop d'heures et des charges de travail trop lourdes. Il faut mener une réflexion sur l'intérêt de ces heures.

M. KADMIRI précise qu'au niveau de l'Université, la mise en place de ces heures n'a pas eu d'incidence sur les taux de réussite.

M. BERNARD souhaite savoir si les heures réalisées par les tuteurs sont comprises dans ces heures.

M. KADMIRI répond que non, le tutorat est payé en plus par l'UFC.

M. JACQUOT annonce qu'une réforme de la taxe d'apprentissage est en cours.

Dépenses

M. KADMIRI présente les documents concernant les dépenses par CR et répond aux diverses questions posées sur les cours complémentaires, les fluides, les personnels payés sur le budget propre de l'UFR, la taxe étudiant. Il précise que le coût annuel du bâtiment FEMTO-ST n'est pas encore connu. L'inauguration officielle de ce nouveau bâtiment aura lieu fin janvier.

M. BERNARD souhaite qu'un bilan soit présenté en fin d'année sur les dépenses réelles, avec des tableaux comparatifs par rapport au budget voté.

M. KADMIRI répond que seuls les chiffres de 2013 sont connus pour l'instant, ceux de 2014 ne le seront que beaucoup plus tard.

Mme PELLET souhaite savoir si une date est arrêtée pour la fermeture de Leclerc et que deviendra le bâtiment.

M. KADMIRI précise que le bâtiment appartient à l'Etat qui le vendra certainement.

Pour le transfert des derniers bureaux et étudiants, il convient de régler différentes situation avant :

- Transfert de l'animalerie
- Réhabilitation des locaux libérés par l'optique en Métrologie
- Locaux transitoires à trouver pour la COMUE
- Relogement du mésocentre

L'Université demande que cela soit fait dans le cadre du prochain CPER, pour lequel des réponses seront données début décembre, qui prévoit en outre l'isolement des façades.

M. KADMIRI craint que cela ne repousse la fin des travaux en 2016. Il souhaiterait pouvoir agir avant, en faisant intervenir les équipes techniques des UFR.

Le budget prévisionnel 2015 est approuvé à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

Capacités d'accueil

Une réunion du conseil sera prévue pour traiter de cette question assez rapidement, après que les instances de l'UFC se soient réunies.

Monsieur ANSEL précise que pour l'an prochain, il n'y aura pas de limitation, car les décisions devaient être prises avant le 1^{er} décembre. Le CFVU s'est prononcé pour un accueil prioritaire des étudiants de l'académie et l'accueil des redoublants (ce sont des éléments de cadrage) Il conviendra que les conseils de gestion se prononcent en concertation avec les départements d'enseignement.

Flux étudiants

Comparaison de date à date avec l'an dernier : + 80 étudiants

Comparaison avec les étudiants inscrits au 16 janvier 2014 : - 7 étudiants

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h10.

La secrétaire de séance

le Directeur

C. LACOUR

A. KADMIRI